

Éditorial

Jean Marc GUILÉ
Rédacteur en chef

L'an dernier, dans son éditorial paru dans le numéro 3 de *Perspectives Psy*, Jacques Hochmann nous alertait sur les risques d'une démocratie d'opinion et en déclinait les conséquences sur l'organisation des soins, tout particulièrement dans le domaine de l'autisme. Dans une démocratie d'opinion, les mêmes outils sont employés pour conforter les politiques, les hommes et les règlements : les sondages. Dans une communauté nationale où prime l'élation narcissique, le politique n'est pas tant l'art d'aménager les conditions qui rendent possible le vivre ensemble que la recherche de la ré-élection des candidats. Les sondages aident à contrôler l'angoisse suscitée par les situations pré-électorales incertaines. En ce qui concerne l'action des gouvernements, en l'absence de principes bien établis en matière sociale et sanitaire, le sondage sert de pilote aux politiques publiques. L'avis de l'expert professionnel continue d'être sollicité par les gouvernements. Mais tel n'importe quel produit promu par une publicité, il ne vise plus à « convaincre les autres experts mais le public au sens large, seul juge, en dernier ressort, de leur pertinence » (Hochmann, 2009). Bernard Golse, dans son texte paru dans *Libération* en avril 2010, nous met en garde contre le tout comportemental ou le tout psychanalytique. Il demande que l'État veille à la qualité des contenus de soins et ne dicte pas les contenus (Golse, 2010). Requête sans doute illusoire avec la réforme des politiques publiques qui vise, en outre, à réduire les coûts de santé. Car les coûts sont aussi déterminés par les contenus dans leurs implications en termes de durée et d'intensité d'intervention ainsi que de qualifications des soignants. Vision marchande, centrée sur la comparaison des coûts et le comptage de la valeur ajoutée, congruente avec la mise en concurrence entérinée par la Loi HPST de 2009 (Guilé, 2009). Bien difficile de défendre une pensée complexe quand l'accent est principalement mis sur ce qui semble en première impression le plus efficient, même si dans ce

domaine beaucoup reste à démontrer aux dires même des auteurs nord-américains (Preston et Carter, 2009). En revanche cela paraît plus simple de tout résumer au patent, de tout miser sur l'étude des activations neuronales et des processus cognitifs. Dans cette posture, la vie psychique disparaît dans un collapsus entre comportements observables et fonctionnement neuronal. Tout l'abord associatif du latent est délesté vers l'Art. L'étude narrative des conduites et des discours est évacuée de la science, hors propos !

Et pourtant, comme le dit Golse, il y a tant de recherches passionnantes qui, dans le champ cognitif, s'inscrivent en complémentarité plutôt qu'en opposition avec la clinique psychanalytique. Pour rester dans le domaine de l'autisme, en particulier pour les enfants sans langage affectés par un autisme profond, il est pertinent d'explorer les procédures non-conscientes de traitement de l'information émotionnelle. Plusieurs travaux explorent comment l'enfant perçoit les émotions sur le visage de l'autre. Ces études décryptent l'influence de la nature de l'émotion exprimée, de la familiarité avec le visage et de la direction du regard sur le traitement de l'émotion. Mais rien de totalisant ou exclusif d'autres approches. Ce qui se joue dans la relation n'est pas banni quand bien même son abord est écarté de ces études pour des raisons méthodologiques. L'évitement du regard et l'angoisse suscitée dans la relation peuvent être analysés dans la dynamique des premiers échanges du bébé et dans celle du transfert. Les articles présentés dans ce 2^e numéro de 2010 de *Perspectives Psy* (n° 2, vol. 49, avril-juin 2010) illustrent la complexité de la clinique du lien, avec Jean Xavier dans les fratries marquées par l'autisme, avec Benoît Blanchard pour la psychose infantile, dans l'articulation de la clinique avec le groupal, que ce soit entre institutions avec Emmanuel de Becker et Maïté Beague ou bien en articulation avec les enjeux sociétaux et culturels dans le texte de Charles Gheorghiev, Franck de Montleau et François Marty ou bien dans celui de Mamadou Lamine Diouf, Lamine Fall, Mamadou Habib Thiam et Omar Sylla. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Golse, B. (2010). Autisme, et si l'État se mêlait de ses affaires. *Libération*, 27 avril.
2. Guilé, J.-M. (2009). Logique de performance et soins psychiques. *Perspectives Psy*, 48(2), 113-116.

3. Hochman, J. (2009). L'avenir de la psychiatrie dans une démocratie d'opinion. *Perspectives Psy*, 48(3), 213-216.
4. Preston, D., Carter, M. (2009). A review of the efficacy of the picture exchange communication
5. System Intervention. *J Autism Dev Disord*, 39, 1471-1486.